



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015-2017... : DÉMARCHE, ENJEUX et AXES PRIORITAIRES DE PROGRÈS

« La loi d'orientation du 10 juillet 1989 puis la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 indiquent que le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique et territorial.

Inscrit dans le cadre de l'**autonomie de l'établissement**, le projet d'établissement exprime et fixe les **choix** pédagogiques et la politique éducative pour une durée comprise entre trois et cinq ans.

Il sert à exprimer la **volonté collective d'une communauté particulière** et à assurer la **cohérence de ses actions** avec ses **valeurs** et le **contexte** de l'établissement. »

La **préparation collective**, l'élaboration puis la mise en œuvre du projet d'établissement constituent des moments forts et un acte fondamental pour le pilotage éducatif et pédagogique de notre lycée.

La phase préparatoire a suscité aussi une période de **dialogue** au cours de laquelle nous avons pu réfléchir ensemble, échanger sur nos pratiques professionnelles, nous interroger sur ce que nous souhaitons mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Issu d'une **démarche participative**, le projet d'établissement 2015-2016-2017 s'appuie sur le travail initié par nos prédécesseurs, à qui il importe de rendre hommage, et s'inscrit dans la continuité et les valeurs qui caractérisent le service public d'éducation. Il reflète la dynamique de changement dans laquelle s'est engagé le lycée polyvalent Jules-Garnier depuis deux ans, la créativité et le professionnalisme de ses personnels, au bénéfice des élèves et de la réussite de leur parcours de formation.

Si le projet d'établissement correspond à une demande institutionnelle au sein d'un cadre défini par les autorités de tutelle (nationales et locales), pour les compétences qui les concernent, il permet avant tout de **définir des axes prioritaires de travail correspondant à la réalité et au contexte propres à Jules-Garnier**. Il était essentiel qu'il repose sur un diagnostic clair et des constats partagés par tous, qu'il s'agisse des forces ou des faiblesses de notre lycée. Tout en respectant les priorités définies à la fois par la Nouvelle-Calédonie et par le Ministère de l'Éducation nationale, notre projet se doit de préciser les choix que le lycée opère quant à leur déclinaison et à leur application, y compris en matière d'expérimentations pédagogiques et d'initiatives éducatives et culturelles, tout en témoignant de l'autonomie de l'établissement et de ce qui dessine sa culture.

C'est pourquoi le lycée polyvalent Jules-Garnier doit inscrire ses efforts dans la durée. Il faut souligner que son nouveau projet revêt un caractère pluriannuel. Le projet d'établissement n'est pas un document figé : au contraire, pour rester efficace, afin d'apporter des réponses adaptées à la diversité des publics accueillis et de faire progresser le niveau de formation des élèves comme leur capacité d'intégration et leur orientation, il fera l'objet de bilans d'étape, d'amendements voire d'avenants.

Fruit d'une réflexion et de propositions issues de l'ensemble des membres de la communauté éducative, notre nouveau projet d'établissement concerne tous ses acteurs et tous ses usagers : personnels, élèves, étudiants, parents d'élèves, partenaires. Il doit permettre d'ouvrir des perspectives, de déterminer des objectifs et d'identifier des actions au service de l'épanouissement et de la réussite éducatives des élèves. Au-delà de la mission d'enseignement et de formation, cœur de notre métier, les membres de la communauté sont à l'initiative de très nombreuses actions constructives pour les élèves, qui contribuent grandement à l'image de plus en plus positive du lycée et à son attractivité. Il s'agit de les mettre davantage en cohérence, de fixer les priorités au sein desquelles elles ont leur sens et de les accompagner au sein d'une vision plus générale.

La démarche de construction de ce projet a suivi plusieurs étapes. Arrivé à échéance en fin d'année 2014, le précédent projet de Jules-Garnier (adopté quatre ans auparavant) a tout d'abord fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation par la communauté éducative avant de susciter des propositions concrètes d'amélioration. Le double constat à retirer de cet état des lieux a été d'une part, que, s'il fallait conserver certains des items toujours pertinents, il s'avérait nécessaire de prendre en compte les évolutions récentes, d'autre part, que le nouveau projet gagnerait à être simplifié dans sa forme et qu'il était indispensable qu'il soit connu et mieux diffusé au sein même du lycée. Enfin, élément non négligeable, la notion d'**évaluation des actions engagées au regard des objectifs poursuivis et des moyens mis à disposition** a été considérée comme essentielle.

Initiée dès 2013, la concertation des équipes, des personnels, du C.V.L. revitalisé et des associations des parents d'élèves à laquelle ont fait suite des conseils pédagogiques, des journées communes de travail, des ateliers, et bien entendu les contributions de grande qualité des porteurs de projets, ont dégagé, autour de **valeurs** et de **principes** affirmés en commun, une **ligne directrice** et déterminé des **axes de progrès majeurs**.

L'avant-projet d'établissement a fait l'objet d'une ultime réunion du Conseil pédagogique le 22 avril 2015. **Le projet définitif a été adopté par un vote à l'unanimité du Conseil d'Administration le 30 avril 2015.**



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015-2017...

Ligne directrice pour les années 2015-2016-2107-...

CONFORTER LA PLEINE RÉUSSITE DE TOUS ET DE CHACUN DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

Valeurs et principes

- Notre projet d'établissement s'appuie sur des valeurs partagées par l'ensemble de la communauté : **liberté, égalité, fraternité** mais aussi sur celles qui fondent l'école publique : **laïcité, neutralité** et **pluralisme**.
- Il s'inscrit dans le sens de la devise de la Nouvelle-Calédonie : "**terre de parole, terre de partage**" (*loi du pays adopté le 28 juillet 2010*).

À ces valeurs, s'ajoutent certains principes qui ont été retenus comme prioritaires et s'imposent à tous pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite de tous :

- le **respect**
- la **solidarité** et l'**entraide**
- la **tolérance**

Fondamentaux

LE BUT PREMIER PARTAGÉ PAR TOUS EST L'ÉLEVATION GÉNÉRALE DU NIVEAU DE QUALIFICATION DANS UN CLIMAT SCOLAIRE PROPICE AUX APPRENTISSAGES.

LES TROIS VOIES D'ENSEIGNEMENT (GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE) SONT CONSIDÉRÉES COMME D'ÉGALE DIGNITÉ.

LEUR PRÉSENCE DANS NOTRE LYCÉE POLYVALENT EST UN ATOUT POUR SON DYNAMISME ET UNE CHANCE POUR LES ÉLÈVES.

LA **CARTE DES FORMATIONS** DE JULES-GARNIER CONTINUERA DE S'ÉTOFFER, SINGULIÈREMENT EN MATIÈRE **D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** SCIENTIFIQUE, PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE.

LES **BACHELIERS ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL** SERONT CONDUITS, DE PLUS EN PLUS, À INTÉGRER DES FORMATIONS POST-BACCALAURÉAT **EN LIAISON AVEC LEUR SPÉCIALITÉ**.

LES **FILIÈRES SCIENTIFIQUES** SERONT **VALORISÉES** ET LES LYCÉENS DE JULES-GARNIER **INCITÉS À S'ENGAGER DANS CETTE VOIE**, JUSQUE DANS LES FILIÈRES D'**EXCELLENCE**, AVEC UNE **DÉMARCHE VOLONTARISTE EN DIRECTION DES PLUS FRAGILES**.

LA **DIVERSITÉ, RICHESSE DE NOTRE ÉTABLISSEMENT**, SERA MISE EN AVANT.

LE **LYCÉE COMMUNIQUERA** SUR SES **RÉUSSITES** ET SUR SES **ACTIONS**.

Un projet, cinq perspectives principales

ACCUEILLIR ET INDIVIDUALISER

Dès l'arrivée des lycéens, mettre en place les conditions les plus propices à leur adaptation à l'établissement et à leurs apprentissages

Différencier les pratiques pédagogiques afin de mieux prendre en charge la difficulté scolaire et l'hétérogénéité

CONSTRUIRE UN PARCOURS

Permettre à chaque lycéen de Jules-Garnier de construire un parcours de formation de qualité correspondant à ses compétences et à ses aspirations

Susciter de l'ambition scolaire, en particulier chez les plus fragiles ou les moins adaptés

RESPONSABILISER

Développer l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté, l'engagement personnel et collectif au service de la communauté

Prévenir les conduites à risque et les ruptures scolaires

Asseoir l'estime de soi

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Mieux se connaître pour mieux construire ensemble, développer le dialogue, s'approprier et appliquer les règles de vie commune

Améliorer le climat scolaire, l'assiduité et les conditions de vie au travail

Permettre à tous les personnels (agents, professeurs, surveillants, administratifs, de santé, sociaux, d'encadrement, etc.) d'échanger positivement en prenant appui sur leurs compétences respectives et de partager de manière cohérente la démarche collective

S'OUVRIR AU MONDE ET AUX AUTRES

Promouvoir la connaissance de l'environnement immédiat et lointain, faire accéder à plusieurs cultures et à plusieurs langues

Partager des projets interdisciplinaires (champs artistiques, scientifiques et sportifs, domaine industriel et technologique)

Axes de progrès

- valoriser les atouts du lycée polyvalent Jules-Garnier, aussi bien pour la qualité de ses ressources humaines et la riche diversité de ses élèves que pour la variété et la pertinence de sa carte des formations ;
- assurer l'équité scolaire par un parcours personnel de réussite adapté pour chaque élève ;
- améliorer les taux d'accès au baccalauréat et les taux de réussite aux examens ;
- promouvoir l'assiduité, clé de la réussite, prévenir les ruptures ;
- réduire le nombre de redoublements en seconde générale et améliorer la fluidité des parcours ;
- accueillir et accompagner de manière volontariste les « entrants » dès la seconde générale ou professionnelle et le C.A.P. ;
- amener chaque élève, avec les parents, à élever son niveau d'ambition scolaire ;
- susciter l'accès aux études supérieures ;
- poursuivre la politique d'éducation à l'orientation et pérenniser l'actuel programme d'actions, en liaison avec les partenaires extérieurs ;
- favoriser les liaisons inter-cycles (pré-baccalauréat et post-baccalauréat) ;
- maintenir les parcours d'excellence au sein de l'établissement et poursuivre les « cordées de la réussite » internes du type « *Ambition C.P.G.E.* » ou « *Science Académie* » pour nos lycéens dès la seconde ;
- intensifier le contact avec les langues vivantes pour améliorer les performances des élèves ;
- mettre en valeur les élèves des filières professionnelles et leur parcours de réussite ;
- pérenniser et diversifier les sections sportives et la pratique de l'E.P.S., développer l'Association Sportive, mettre en avant toutes les formes de réussite des élèves dans ce domaine ;
- créer au sein du lycée un sentiment d'appartenance positif et propice à l'estime de soi et au respect des autres ;
- faire de la polyvalence de l'établissement un point fort de son fonctionnement ;
- mieux communiquer à l'intérieur de l'établissement ;

- poursuivre activement l'amélioration de la communication externe, de l'image et du rayonnement du lycée ;
- développer notre offre de formation, en relation avec les attentes de la Nouvelle-Calédonie et des entreprises en matière d'emploi, dans les domaines scientifiques, technologiques et industriels ;
- poursuivre la démarche volontariste installant notre établissement comme "lycée des sciences, de la technologie et de l'industrie", concevoir notre structure dans ce sens ;
- contribuer par tous les moyens à l'amélioration du climat scolaire, à la civilité et au bien vivre ensemble ;
- assurer dans l'établissement la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous et de chacun (élèves et personnels) ;
- faciliter et encourager le travail en équipe des professeurs et des personnels en général ;
- renforcer l'éducation à la santé et l'éducation routière ;
- prévenir la violence et les conduites à risque ;
- développer la vie lycéenne et susciter des initiatives chez nos élèves en les accompagnant vers une autonomie de plus en plus grande ;
- associer et impliquer les parents, les informer régulièrement et leur permettre de mieux appréhender les attentes, les enjeux et les objectifs de formation, en particulier dans le domaine de l'orientation ;
- prendre appui sur les spécificités culturelles de nos élèves et organiser des moments spécifiques de partage et de dialogue ;
- enrichir l'offre de langues mélanésiennes, langues d'enseignement ;
- ouvrir résolument notre établissement sur l'extérieur et installer de manière durable des appariements ou des relations internationales ;
- poursuivre et intensifier les actions en matière de développement durable et d'écocitoyenneté ;
- encourager les actions incitatives en direction des carrières scientifiques et technologiques ;
- initier une politique documentaire ;
- s'engager dans une démarche numérique concernant toute la communauté éducative, notamment avec le développement progressif de l'E.N.T. ;
- faire de l'internat un lieu positif de vie et propice au travail, avec un renforcement de l'accueil, des activités et de l'accompagnement scolaire ; élaborer un projet commun de service "vie de l'élève/vie scolaire" renforçant le lien entre internat et externat ;
- permettre aux lycéens de s'ouvrir à leur environnement par l'accès à de nouveaux codes culturels ainsi qu'à des pratiques artistiques et scientifiques.